

P 11

Loisirs

Fitness en plein air



P 18

Exposition

Alfred Rehfoos



P 26

Du côté de l'école

Sur les traces du trésor...



Sommaire



Editorial3

Commune

La vie du conseil 4-7

Comptes 2014 de la municipalité 8-9

Passage de la tête du Géant10

Fitness en plein air11

Social

Mérites communaux 2014..... 12-13

Les Tapagoilles en promenade14

Nonagénaires 2015 15-17

Culture, loisirs et culte

Alfred Rehfous, la douceur estivale à Saillon (1900-1912) 18-19

8e Fêtes médiévales..... 20-21

Du côté de l'école

Billet du directeur 22-25

Astronomes en herbe25

Sur les traces du trésor de Saillon 26-27

G comme gaufre !28

La « fontaine » de l'école.....29

BDL - Rencontre africaine30

Agenda 201531

Dernière page

Marché de Saillon32

Un été à Saillon

Envie de vous reposer, de rompre avec un quotidien lassant, de découvrir voire redécouvrir un paysage, un monument... ?

Saillon vous ouvre ses portes.



Pierre-Yves Gabioud 99

Au gré de vos envies, vous pourrez aisément apprécier la fraîcheur d'un caveau millénaire, les délices de produits du terroir sur une terrasse ombragée, remonter à la source de notre eau thermale sous le regard végétal du Géant de Courbet, en profiter pour escalader la Via Farinetta jusqu'à l'audacieuse passerelle,

ou encore

cheminer, sur les traces de Farinet, de l'Abbé Pierre, du Dalai Lama et de nombreuses autres personnalités, jusqu'à la plus petite vigne du monde, philosopher quelque peu en parcourant le sentier des vitraux, admirer la Colombe de la jeunesse de Hans Erni, visiter le musée de la fausse monnaie issu d'une étroite collaboration avec la BNS,

et aussi

emprunter le chemin qui conduit à la carrière de marbre, marbre cipolin qui déploie ses multiples facettes à travers le monde, s'initier au savoir ancestral des plantes au Jardin médiéval, déambuler le long du canal de Gru, plonger au cœur du Moyen-Age à l'occasion des prochaines fêtes médiévales...

...surtout, prendre le temps de rencontrer les Saillonins et les Saillonintzes qui sauront vous guider de mille et une façons dans les dédales de notre bourg parmi les mieux conservés de Suisse.

Un été à Saillon. Qu'il vous soit heureux et riche en belles émotions.

*Alba Mesot,
Présidente*

La vie du conseil

Voici les principales décisions d'intérêt général et public des séances qui ont rassemblé notre conseil municipal de décembre 2014 à juin 2015. Durant cette période, le conseil ou une délégation du conseil s'est également réuni pour

- L'accueil des nouveaux citoyens, la promotion civique et la remise des mérites communaux : sportifs à MM. Dominique Crettenand pour sa 2ème place européenne et sa 5ème place mondiale en canicross, Dimitri Dussex pour son titre de champion valaisan de tennis catégorie U14, Timo Caloz pour son titre de champion romand et vaudois de BMX catégorie Boys 10/11 et culturel à Melle Audrey Mabillard qui a obtenu la distinction de meilleure actrice au festival international FriScènes de Fribourg (23 janvier)
- La présentation du rapport de la commission d'estimation pour le projet d'achat de parcelles en lien avec la construction d'une salle multifonction (3 février)
- La réception des nonagénaires Mmes Mathilde Roduit, Renée Raymond, Madeleine Jacquier, Marianne Luisier et MM. Marcel Chatriand et Raymond Roduit (18 avril)
- La réception du président du Grand-Conseil, Monsieur Nicolas Voide (1er mai)
- L'assemblée de la Fondatrice du Foyer Les Collombeyres (2 juin)
- L'assemblée primaire du 16 juin pour l'approbation des comptes 2014 de la municipalité.
- L'assemblée bourgeoise du 16 juin pour l'approbation des comptes 2014 de la bourgeoisie et la vente d'env. 134 m2 à détacher de la parcelle bourgeoise No 949 en Sarva.
- La présentation par M. Maxime Tissières, stagiaire MPC, de son travail traitant de l'aide sociale communale (13 avril)

et aussi à l'occasion de nombreuses invitations reçues pour des manifestations, expositions ou autres réceptions.

Bureau communal Horaires d'été

Nos bureaux seront fermés du :

**lundi 3 août 2015
à 07h30**

**lundi 10 août 2015
à 07h30**

L'équipe communale vous souhaite un excellent été.

Administration générale

- Analyse et détermination sur les évaluations de fin d'année des collaborateurs communaux (13 janvier)
- Décision, après analyse de seize postulations et audition de trois candidats, d'engager Melle Océane Bender de Fully comme stagiaire MPC pour la rentrée 2015 (13 janvier)
- Décision de décerner des mérites sportifs à MM. Dominique Crettenand pour sa 2ème place européenne et sa 5ème place mondiale en canicross, catégorie Bike Joring, à Dimitri Dussex pour son titre de champion valaisan de tennis catégorie U14, à Timo Caloz pour son titre de champion romand et vaudois de BMX catégorie Boys 10/11 ainsi qu'un mérite culturel à Melle Audrey Mabillard qui a obtenu la distinction de meilleure actrice au Festival international FriScènes de Fribourg (13 janvier)
- Organisation des bureaux pour les votations fédérales et cantonales des 8 mars et 14 juin (3 février, 30 avril)



- Décision de sanction dans le cadre de non-dépôt de papiers lors de l'arrivée sur notre territoire (3 février)
- Prise de connaissance du rapport d'audit énergétique de l'appartement Stella Helvetica et décision d'entreprendre quelques aménagements pour plus d'efficacité énergétique (30 avril)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée primaire du 19 juin 2015 (19 mai)
- Décision de maintenir l'obligation de la pose d'extincteur dans les bâtiments (30 avril)
- Prise de connaissance de la nomination de M. Rouiller comme remplaçant du chef de l'organisation PC de Martigny (30 avril)
- Autorisation octroyée à la cyclo-sportive La Haute route Dolomites/Alpes suisses à emprunter les routes communales lors de leur course du 31 août 2015 (19 mai)

Sécurité publique

- Autorisation octroyée à la Boucherie Vouillamoz-Carron pour l'ouverture de leur commerce le dimanche matin de 08h00 à 11h00 (13 janvier)
- Décision d'amender les automobilistes qui ne respectent pas la signalisation mise en place sur la route d'accès à la Via Farinetta (13 janvier)
- Autorisation octroyée au vélo-club Excelsior de Martigny à emprunter les routes communales dans le cadre du 49ème prix des vins Henri Valloton (17 février)
- Décision, après analyse, d'affiner le concept de la signalisation touristique de la commune, de mettre en place une zone de parcage sur la route de la Salentze et une interdiction de parquer dans la partie nord de cette route (3 mars)
- Analyse des candidatures et nomination de M. Ludovic Mayor au poste de sapeur-pompier permanent auprès du CSIB des Deux Rives (18 et 31 mars)
- Décision de nommer M. Frédéric Reuse comme assistant de police auprès de la PIDR en remplacement de M. Mathieu Lampert (31 mars)
- Autorisation octroyée à la Cyclo-sportive des Vins du Valais à emprunter les routes communales lors de leur course du 1er août 2015 (13 avril)
- Autorisation octroyée à la Course pédestre Ovronnaz-Rambert à fermer des routes communales lors de leur course du 6 septembre 2015 (30 avril)
- Décision de créer des zones bleues au Bourneau et au parking inférieur de la Place des Remparts (30 avril)

Enseignement et formation

- Prise de connaissance de l'engagement de Melle Carole Barby en qualité d'enseignante dans notre centre scolaire (3 février)
- Prise de connaissance de l'organisation scolaire de la rentrée 2015 (3 mars)
- Prise de connaissance des nominations de Mme Anne Riondet Vernay et M. Gilles Carron comme directeurs adjoints pour le cycle d'orientation de Martigny et Mme Florence Couchepin Raggenbass comme directrice adjointe pour le cycle d'orientation de Fully (31 mars)
- Décision de proposer au Service de l'Enseignement de l'Etat du Valais, l'engagement de Mmes Sandra Cristina Rodrigues Lopes et Florence Lovey en tant qu'enseignante au sein de notre centre scolaire pour la rentrée 2015 (30 avril)
- Analyse, à la lumière des récentes informations concernant principalement l'aspect financier lié à la nouvelle organisation de l'Association du Cycle d'Orientation, de la poursuite de ce partenariat et décision de quitter, avec les communes de Riddes, Leytron et Isérables cette Association (30 avril, 19 mai)

Culture, loisirs et culte

- Prise de connaissance que l'année 2014 a enregistré six sauvetages hélicoptères sur la Via Farinetta contre treize en 2013 (13 janvier)
- Autorisation octroyée à la société de gym Bayart pour emprunter les routes communales dans le cadre de l'organisation du Carnaval des enfants et mise à disposition de la grande salle de la protection civile (3 février)
- Adjudication au Triage forestier des Deux Rives, des travaux de réfection de la passerelle en bois de la Tête du Géant (3 février)

> La vie du conseil

- Validation du règlement d'utilisation et des tarifs d'utilisation de la salle Stella Helvética (17 février)
- Accord de principe à la fanfare La Grand Garde pour l'utilisation de la salle de gymnastique dans le cadre de leur 10ème anniversaire les 22, 23 et 24 avril 2016 (17 février)
- Prise de connaissance du rapport du coordinateur du Label Fiesta qui relève l'excellente qualité de l'organisation du bal de la Ste Catherine (3 mars)
- Analyse et approbation des comptes 2014 de la paroisse catholique présentant un déficit de Fr. 12'996.05 (3 mars)
- Adjudication des travaux d'étanchéité de la place scénique à l'arrière du bourg à Eddy Buchard SA (3 mars)
- Prise de connaissance de la nomination par l'Evêché de M. le Curé Robert Zuber pour les paroisses de Fully, Saillon et Leytron dès le 1er septembre 2015 en remplacement de M. le Curé Frédéric Mayoraz (31 mars)
- Décision de soutenir La nuit valaisanne des images éditions 2015 organisée à Saillon les 7 et 8 décembre (31 mars)

Prévoyance sociale

- Analyse et détermination sur différentes demandes d'aide sociale (13 janvier, 3 février, 31 mars, 30 avril, 19 mai)
- Prise de connaissance de la nomination de M. Dominique Pedroni en tant que directeur du CMS de Saxon en remplacement de Mme Simone Milhit qui devient responsable du secteur infirmier (7 février)
- Prise de connaissance du bilan de la vente-échange des 17 et 18 avril derniers (19 mai)

Trafic

- Prise de connaissance des décisions du Conseil d'Etat d'autoriser l'aménagement de la route du Vieux-Pont et, après rejet des oppositions, du Chemin du Midi ainsi que de la Route du Traux (13 janvier)
- Adjudications, dans le cadre de l'aménagement de la route du Vieux Pont, des travaux de génie civil à ATRA SA et d'appareillage à Eddy Buchard SA (3 février)
- Adjudication des travaux de réfection d'un mur en pierre à La Poya à DEC SA à Fully (17 février)

- Adjudication à Pittet-Chatelan SA des travaux d'enduit superficiel et pontage de fissures sur diverses routes de plaine (18 mars)
- Adjudication des travaux de mise en conformité de l'éclairage public du chemin des Courtils, de la route des Devins, du chemin de la Pierre Avoi, de la rue de la Sarvaz et de la rive des Nombieux ainsi que des routes des Chiles et des Moulins à SEIC à Vernayaz (19 mai)

Protection et aménagement de l'environnement

- Analyse et détermination sur différentes procédures d'oppositions en matière de construction (13 janvier)
- Autorisation octroyée à Mme Sarah Cantone pour la création de deux vélux dans la toiture de son bâtiment en Sarva (13 janvier)
- Prise de connaissance du rapport du suivi botanique du biotope de la Sarvaz réalisé par M. Charly Rey (13 janvier)
- Validation du rapport hydrogéologique réalisé par le bureau BEG en vue de sa mise à l'enquête publique et homologation par le Conseil d'Etat (3 février)
- Validation du rapport de la zone des dangers réalisé par le bureau Tissière pour mise à l'enquête publique et homologation par le Conseil d'Etat (3 février)
- Autorisation octroyée à M. Stéphane Fumeaux pour le remplacement d'un store par une véranda sur son bâtiment à La Poya Derrey (3 février)
- Autorisations octroyées à Marbillard Immobilier SA pour la réunion des deux terrasses du café du Vieux Bourg, à Mme Verena Hirt pour la pose d'une cheminée en cuivre sur son bâtiment aux Bourneaux, à Mme Jacqueline Martin pour la pose d'un coupe-vent sur son appartement au Grand Clos, à la Bayardine pour la construction d'un four à pain derrière le Bourg (3 mars)
- Autorisations octroyées à M. Yvan Pitteloud pour la construction d'une habitation individuelle avec panneaux solaires thermiques aux Devins, à la Société en formation par Coppex Patricia, pour la construction de quatre habitations principales et panneaux solaires aux Chiles (18 mars)
- Autorisations octroyées à MM. Claude Thurre et Claude Pousaz pour la construction de deux couverts et dépôt au Clos d'Avaux, à M. André-Marcel Dorsaz pour la construction d'une véranda non chauffée, à M. Pascal Panchaud pour une petite construction de jardin au Grand Clos, à Mme et

M. Laurence et Moïse Tramaux pour le réfection des façades avec modification de teinte au Clos (31 mars)

- Autorisations octroyées à M. et Mme Daniel et Irène Veloso Rodrigues pour la construction d'une habitation individuelle avec couvert à voiture et réduit au Grand-Clos, à M. Arthur Viaccoz pour la construction d'une cabane de jardin, à Mme Christiane Lardon pour l'agrandissement de l'habitation existante au Pont du Traux (13 avril)
- Autorisations octroyées à M. Thierry Rapillard pour la pose de paravents au Grand-Clos, à M. Pascal Cheseaux pour la mise en place d'un couvert métallique au Grand-Clos (30 avril)
- Autorisations octroyées à M. et Mme Michel et Sandrine Thurre pour la construction d'une maison familiale avec garage et couvert au Grand-Clos, à M. et Mme François et Françoise Dubois-Frutiger pour la construction d'habitations jumelées avec garages et dépendances à Derrière les Devins, à M. Toni Balsiger pour la construction de sept villas en résidence principale au Grand-Clos (19 mai)

Finances et impôts

- Analyse des investissements prévus en 2014 (13 janvier)
- Prise de connaissance de la décision du Grand Conseil de réduire de Fr. 2.00 à Fr. 1.00 par contribuable, l'émolument forfaitaire versé aux communes pour effectuer des tâches obligatoires (registre d'impôt, réception des déclarations...) (3 février)
- Analyse, approbation des comptes 2014 de la municipalité et rapport de l'organe de contrôle (13 avril, 19 mai)

Services économiques

- Analyse de l'opportunité d'installer des bornes de recharge électrique sur le territoire communal (13 janvier)
- Décision de prolonger de dix ans l'appellation Saillon, cité de l'asperge (13 janvier)
- Nomination de M. Joao Mendes en tant que responsable du recensement du bétail pour notre commune (3 février)
- Nomination de la commission Grand Cru présidée par le conseiller Joël Roduit : MM. Gabriel Dussex, caissier, Jhonatan Raymond, secrétaire, Angelin Thétaz et Nicolas Cheseaux, membres (18 mars)

Service de la voirie

- Adjudication des travaux d'agrandissement de la déchetterie à l'entreprise DEC de Fully et à Locatelli Eurocontainers SPA l'acquisition de bennes (3 février)
- Analyse et approbation de la convention de collaboration avec la SATOM SA dans le cadre de l'exploitation de la déchetterie (3 et 18 mars)
- Analyse et détermination sur différentes réclamations sur les taxes voirie (3 mars)

Service des eaux usées

- Adjudication, dans le cadre de la réhabilitation de la STEP, des travaux de ventilation, à Valcalorie SA et à Pro Minent Dosiertechnik le matériel de remplissage, stockage et dosage (3 février)
- Adjudication des travaux de génie civil de la réhabilitation de la STEP à DEC à Fully (19 mai)

Service de l'eau potable

- Adjudication, dans le cadre de l'assainissement du réservoir d'eau potable des Condémines, la fourniture et pose de caillebotis à Martinetti Frères SA à Martigny (13 janvier)
- Décision d'acquiescer auprès de Suba AG à Berg une machine à manoeuvrer les vannes (13 janvier)
- Analyse et détermination sur différentes réclamations sur les taxes d'eau potable (3 février, 3 mars)

Bourgeoisie

- Prise de connaissance et analyse de la demande d'achat d'environ 134 m² à détacher de la parcelle No 949 de la Bourgeoisie en Sarva (18 mars)
- Analyse, approbation des comptes 2014 de la Bourgeoisie et rapport de l'organe de contrôle (13 avril, 19 mai)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée bourgeoise du 16 juin 2015 (19 mai)
- Décision de déléguer l'entretien et la remise en état des ouvrages de protection contre les dangers naturels au Triage forestier des Deux Rives à Riddes (19 mai)

Comptes 2014 de la municipalité

Les comptes 2014 de la municipalité bouclent avec un bon résultat. Un bénéfice de plus de Fr. 58'000.-, une marge d'autofinancement en hausse se situant à plus de Fr. 2'400'000.-, une fortune à près de Fr. 5'250'000.- et une dette par habitant de Fr. 1'651.80 qui est en baisse par rapport à l'année précédente.

Ces chiffres permettent à notre commune d'effectuer d'importants investissements. Ceux-ci étant supérieurs à la marge d'autofinancement ils péjorent légèrement l'indicateur financier appelé « degré d'autofinancement ». Situation tout à fait acceptable.

Péréquation financière

Depuis 1991 vous trouvez dans les comptes communaux une position appelée *péréquation financière*. Pour notre commune celle-ci a considérablement évolué depuis 2012 avec l'introduction de la nouvelle répartition des tâches entre confédération, cantons et communes.

Cette nouvelle péréquation financière, à quoi sert-elle ? Comment ça marche ?



La volonté du législateur à la création de cette péréquation financière intercommunale était :

- D'atténuer les inégalités résultant des différences de ressources et de charges entre les communes municipales ;
- De renforcer la solidarité entre elles ;
- De garantir aux communes une dotation minimale en ressources financières.

Pour atteindre ces buts les instruments suivants sont utilisés :

La péréquation horizontale des ressources :

Les communes à fort potentiel de ressources financent un fonds destiné aux communes à faible potentiel de ressources et

la péréquation verticale des ressources, dont le fonds est complété par le canton.

La compensation des charges :

Le canton atténue financièrement des charges structurelles excessives supportées par certaines communes.

La compensation des cas de rigueur, financée par le canton et les communes.

Il existe donc trois volets de la péréquation :

- La péréquation des ressources,
- La péréquation de compensation des charges,
- La péréquation de compensation pour les cas de rigueur.

Notre commune n'étant touchée que par la péréquation des ressources, seule celle-ci est développée ci-dessous. Cette péréquation des ressources est composée de deux axes : La péréquation horizontale et la péréquation verticale.

Péréquation horizontale (les communes entre elles)

Le canton détermine si une commune doit alimenter ce fonds ou en être bénéficiaire de la manière suivante.

Tous les impôts,

- personnes physiques* - à la source - sur la dépense
- prestations en capital - bénéfiques de liquidation - gains de loterie
- successions et donations - gains immobiliers - personnes morales
- redevances hydrauliques**

* Ramené à un coefficient de 1 et une indexation de 100% afin d'éviter qu'une baisse ou qu'une augmentation d'impôt influence positivement ou négativement une commune.

** Critère retenu à 75% des recettes

perçus par la commune sur une moyenne de trois ans. La calcul pour la péréquation 2014, s'opère sur la base de la moyenne des années 2008, 2009 et 2010.

Le cumul de ces recettes moyennes est divisé par le nombre d'habitants et donne le potentiel de ressources par habitant. Fr. 2'271.30 pour notre commune.

Total des ressources (moyenne 2008, 2009 et 2010)	=	Potentiel de ressources par habitant
Population		
Fr. 4712692.-	=	Fr. 2'271.30
2075		

Ce même calcul est effectué au niveau de l'ensemble des communes valaisannes et donne Fr. 3'152.90 pour la moyenne cantonale.

Potentiel de ressources par habitant	Fr. 2'271.30
Potentiel de ressources (ensemble des communes VS)	Fr. 3'152.90
Indice de potentiel des ressources	72.00%

La détermination est la suivante : Le résultat de la commune divisé par le résultat du canton multiplié par 100 donne l'indice de potentiel de ressources.

Si l'indice est supérieur à 100% la commune doit alimenter le fonds des ressources ;

Si l'indice est inférieur à 100% la commune bénéficie du fonds des ressources.

Notre commune a obtenu, pour le calcul de l'année 2014, 72 %. Elle est donc bénéficiaire.

A ce stade de la procédure il est déterminé que le fonds de péréquation horizontale est alimenté par les communes à fort potentiel à raison de 23,5 millions de francs. Le but est donc de redistribuer cette somme afin que les communes atteignent un indice de 78.5 %. Saillon obtient, après cette dotation horizontale, la somme de Fr. 421'959.-.

Péréquation verticale (du canton aux communes)

Le canton alimente le fonds de péréquation des ressources à hauteur du 2/3 de la somme perçue auprès des communes à fort potentiel, à savoir 15,5 millions.

Cette nouvelle dotation est répartie au bénéfice des communes à faible potentiel afin qu'elles obtiennent un indice de 84.6 %. Cette nouvelle répartition attribuée à Saillon Fr. 397'052.-.

fr. 2'271.30	Potentiel de ressources par habitant
72.0%	Indice de potentiel de ressources
fr. 421'959.00	Aide du fonds de péréquation horizontale des ressources
fr. 2'474.60	Nouveau potentiel de ressources par habitant après la péréquation horizontale
78.5%	Nouvel indice de ressources après péréquation horizontale
84.6%	Objectif à atteindre après péréquations horizontale et verticale
fr. 397'052.00	Aide du fonds de péréquation verticale
fr. 819'011.00	total de l'aide du fonds de péréquation des ressources

Ces deux dotations cumulées font bénéficier notre commune d'un montant de Fr. 819'011.- pour 2014.

En espérant que cette approche, un peu technique, d'une recette communale qui représente le 8.3 % des revenus totaux ne vous ait pas paru trop rébarbative, je vous souhaite un agréable été.

Boris Clerc,
Secrétaire, caissier communal

Passage de la tête du Géant

Démontage de l'ancien pont

Mise en place du nouveau

- Pour la base 4 pièces de 10m50 de près de 350 kg chacune
- Plus de 200 vis de 8 cm.
- 20 m3 de copeaux et 90 m3 de rondins pour délimiter le chemin de la Salentze

Temps de réalisation :

4 personnes durant 2 jours.

Nous vous invitons à vous balader du côté de la Tête du Géant pour découvrir cette belle réalisation.



Les Travaux publics en pleine action

Fitness en plein air

Dans un monde où les moyens de communication ne cessent d'évoluer et les relations humaines de s'estomper, il est important d'offrir la possibilité aux gens de se retrouver, de se rencontrer, dans un cadre qui favorise ces échanges.



Dans ce but, la Commune de Saillon a décidé de mettre en place une « salle » de fitness en plein air sur la place Farinet, aux alentours de la place de jeux existante. Plusieurs appareils seront mis à votre disposition et répondront à toutes vos attentes.

Que pensez-vous de pouvoir pratiquer une activité sportive au grand air pendant que vos enfants jouent sur la place de jeux. Vous pourriez profiter de ce laps de temps pour entretenir votre forme physique. Eh bien désormais, c'est chose possible à Saillon !

Nous espérons que cette nouvelle offre d'activité vous plaira et que vous pourrez y passer de bons moments entre amis ou en famille.

*Barbara Ruppen,
Collaboratrice administrative*



Et pour les plus jeunes, un mur de grimpe à découvrir

Mérites communaux 2014

En date du 23 janvier dernier, notre conseil municipal a, dans le cadre de la promotion civique (jeunes nés en 1996) et de l'accueil des nouveaux citoyens, remis des mérites communaux.

Trois mérites sportifs et un mérite culturel ont été décernés.

Timo Caloz né le 8 décembre 2003

Timo pratique le BMX depuis l'âge de 7 ans, c'est un sport cycliste extrême, physique, technique et très spectaculaire.

Elève de 5ème primaire, il s'entraîne 2 fois par semaine sur les pistes de Bex, Aigle ou Genève et un entraînement physique hebdomadaire à Sion.

Les week-ends sont généralement réservés pour les compétitions.

Après de nombreuses courses de BMX en Suisse, le jeune cruiser a tenté l'aventure européenne et mondiale où il s'est qualifié pour la finale européenne à Copenhague et pour le championnat du monde à Rotterdam.

Cerise sur le gâteau, la saison 2014 s'est terminée avec une foison de titres pour Timo, en effet, il est devenu champion romand dans sa catégorie d'âge et également champion vaudois en raison de son appartenance au Bicross Club Chablais.

Toutes nos félicitations à ce jeune pilote ainsi que nos encouragements pour la suite de sa carrière sportive.

Dimitri Dussex né le 18 novembre 2000

Agé de 14 ans, Dimitri a débuté son sport favori au Tennis Club de Chamoson à l'âge de 6 ans.

En 2008, il rejoint le Tennis Club de Martigny où il partage sa passion avec son entraîneur Sébastien Gratel.

Très bon élève du cycle d'orientation de Leytron dont il peut bénéficier de mesures individualisées, Dimitri s'engage énormément dans le tennis avec 13 heures d'entraînement hebdomadaire.

Il progresse d'année en année et a atteint le niveau de classement R4.

Grace à sa motivation et à son travail, le succès fut au rendez-vous en 2014, puisqu'il a décroché le titre de champion valaisan dans sa catégorie en battant plusieurs têtes de série.

Avec nos félicitations et nos encouragements à ce sportif exemplaire.



De gauche à droite, Dominique Crettenand, Dimitri Dussex, Alba Mesot présidente de commune, Timo Caloz, Roland Moret vice-président de commune, Audrey Mabillard

Dominique Crettenand né le 3 octobre 1966

Dès l'âge de 8 ans, Dominique a pratiqué la gymnastique puis le vélo, le VTT, le cross, le cross-country, le semi-marathon et le canicross.

Durant toutes ces années de course à pied, Dominique a accumulé plus de 120'000 kilomètres, trois fois le tour du monde, ce qui représente environ 15 kilomètres pour jour non-stop.

Plusieurs fois médaillé au championnat du Monde et d'Europe, 25 fois médaillé d'un championnat Suisse.

En 2014, dans le cadre du championnat du Monde de canicross qui s'est déroulé à Falze di Piave en Italie, dans la catégorie Bike Joring, il a pris la 5ème place au terme de deux jours de compétition dans un borbier incroyable.

Dans cette même épreuve de Bike Joring, il s'est octroyé la place de vice-champion d'Europe.

Détenteur de 8 titres de champion d'Europe, il a manqué ce 9ème titre pour 60 centièmes.

Félicitations pour son palmarès et pour ses titres obtenus en 2014.

En espérant que sa motivation lui offre encore quelques podiums !

Audrey Mabillard née le 21 mars 1996

La troupe du lycée-collège des Creusets à Sion, a conquis le jury de Friscènes, festival international de théâtre de Fribourg, en interprétant une pièce très difficile de Berthold Brecht « Le Cercle de Craies Caucasiens ».

En concurrence avec six autres troupes romandes et étrangères, elle a remporté quatre des cinq prix de ce concours.

Audrey, âgée de 18 ans, en dernière année du collège, a reçu la distinction de meilleure actrice.

Dans la pièce, elle incarnait « Groucha », une servante qui recueille le fils du gouverneur assassiné lors de la révolution.

Une scène en particulier a touché pas sa justesse et sa pureté, Audrey était généreuse et tournée vers le public, sa prestation a fait l'unanimité au moment d'élire la meilleure comédienne.

Le metteur en scène avait fixé le cadre en laissant un espace de liberté, et c'est là que la créativité de sa jeunesse s'est exprimée.

Nous avons le plaisir de remettre à Audrey Mabillard, le mérite culturel 2014 avec toutes nos félicitations.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Les Tapagoilles en promenade



Sortie Annuelle de la Crèche : Isérables – Ateliers de la Fée Chocolat à Riddes

Cette année, j'ai choisi de m'occuper de l'organisation de la traditionnelle sortie de la crèche marquant le départ des plus grands à l'école. Dans ma deuxième année de formation d'Educatrice de l'Enfance à la HES-SO, j'ai dû me fixer des objectifs à atteindre. La planification de la sortie des préscolaires en faisait partie intégrale.

C'est sous le soleil radieux du jeudi 30 avril 2015 que les enfants ont pu vivre cette journée riche en découvertes, partages et rires. Un minibus est venu nous chercher à la crèche pour nous amener au pied de la télécabine de Riddes-Isérables. Ce déplacement va constituer une première pour certains de nos enfants.



Dès l'arrivée à Isérables, une petite marche mène la joyeuse troupe au point de ravitaillement et de détente. Les enfants ont pu y partager un pique-nique autour d'une grande table commune et jouer à la place de jeux à disposition. Une ambiance enjouée a rendu ce moment authentique.

En début d'après-midi, nous quittons la place pour reprendre la cabine pour la plaine. Toujours en rang « deux par deux », nous nous rendons à la chocolaterie de Riddes. Son atelier de confections chocolatées animé par Maryline, la maitresse des lieux, y attend les enfants.



Durant l'atelier, chacun a pu réaliser et décorer ses sucettes ainsi que diverses figurines de chocolat blanc et au lait. Afin de façonner les diverses confections proposées, les enfants ont sollicité leur motricité fine, leur dextérité, leur finesse, leur application et leur patience.

Le rituel de passage constitué par la sortie de fin d'année est un moment convivial permettant aux enfants de vivre d'autres expériences qu'au sein de la structure. Chacun conserve des souvenirs bien précis de ce qui l'a marqué et cela va rendre cette journée unique pour tous.

Les professionnels accompagnant le groupe se voient ainsi chargés de tâches variant du quotidien de la crèche. Lors des préparatifs d'une telle sortie, il est primordial de penser aux moindres détails, d'anticiper et de minimiser les risques. L'objectif ultime étant de permettre aux enfants de partir à l'aventure en toute sécurité et confiance.

Chacun pourra revivre la journée à sa façon au travers des diverses photos prises durant toutes les activités et les moments-clés.



L'équipe éducative des Tapagoilles est satisfaite du déroulement de la journée et d'ores et déjà prête à relever le défi pour l'année prochaine. Nous remercions la Commune de Saillon pour son soutien et les parents pour la merveilleuse confiance qu'ils nous témoignent au quotidien.

*Pour l'équipe des Tapagoilles,
Laetitia Moulin*

Nonagénaires 2015

Le conseil municipal et les autorités judiciaires ont reçu, le 18 avril 2015 les contemporains de l'année 1925 pour célébrer leur nonantième anniversaire.

Mme Mathilde Roduit, Mme Renée Raymond, Mme Madeleine Jacquier, Mme Marianne Luisier et M. Raymond Roduit étaient, pour l'occasion, entourés de leur famille proche. Malheureusement, M. Marcel Chatriant n'a pas pu rejoindre l'assemblée ce jour-là.

Mais qui sont ces jubilaires ? Ci-après, par ancienneté, un bref portrait est brossé.

Mme Mathilde Roduit



Avant-dernière d'une famille de 13 enfants, Mathilde est née à Einsiedeln. Son papa, transporteur dans cette petite ville, conduisait ses chevaux qui transportaient tant les boissons pour les restaurants de la cité que les poubelles ; il effectuait des livraisons diverses depuis la gare. Sa maman, quant à elle, a élevé ses nombreux enfants dans une maison typique de la région schwytzoise.

Encouragée par l'épouse de Pascal Thurre, Maria Kälin, Mathilde arrive à Saillon en qualité d'aide auprès de la famille d'Alfred Roduit, commerçant et forestier, qui cherchait une jeune femme pour aider au ménage. La maison était grande et peuplée de garçons célibataires... A son arrivée, par une journée pluvieuse de 1947, avec son grand chapeau et un parapluie, elle découvre un village boueux qui lui fait regretter ses belles routes pavées.

Le 10 juillet 1948 elle épousa Meinrad, prénom donné par ses parents en souvenir d'un pèlerinage à Einsiedeln (lieu d'ensevelissement de St-Meinrad).

Bien de ses étés, lorsque ses enfants sont jeunes, Mathilde les passe dans le chalet familial à Pré Ruffin à Ovronnaz.

Aujourd'hui, Mathilde, Thildy pour les saillonins est une paroissienne des plus fidèles et profite pleinement de sa nombreuse descendance.

M. Marcel Chatriant



Né à Leytron, Marcel a choisi Saillon par amour pour Gaby Raymond. Le 23 novembre 1956, ils y ont fondé un foyer qui a accueilli deux enfants.

Marcel est une figure bien sympathique rappelant toute une époque.

Durant 20 ans, il a occupé l'un des postes les plus vitaux pour les habitants du Vieux-Bourg, celui de fromager. A une époque où chaque famille possédait un petit cheptel, le fromager comptait pour beaucoup dans la vie villageoise car de lui dépendait une bonne partie de la nourriture. Si les tablars de la cave étaient bien garnis, on pouvait affronter les durs hivers avec un peu moins d'appréhension.

Dimanche, jour de fête ou en semaine, Marcel était au poste, réceptionnant, pesant, marquant et même répartissant le petit lait qui servait à nourrir les cochons.

Comme dans bien d'autres villages, à un moment donné, il y avait deux laiteries, celle d'en haut et celle d'en bas puis le cheptel diminuant, il n'en subsista qu'une seule et en 1971 ce fut la fermeture.

Les prés devaient laisser la place à la culture maraichère et fruitière dans la plaine et à la vigne dans la région des Combes.

Durant quelques années encore, il assura la distribution quotidienne, puis ce furent les berlingots qui l'obligèrent à déposer définitivement le tablier.

Marcel Chatriant, le dernier fromager de Saillon a marqué son village et la bourgade où il habite encore.

Mme Renée Raymond



Née en mars 1925, Renée est la fille cadette d'Hermine et Maurice Fumeaux. Elle a grandi et toujours vécu à Saillon.

Le 15 novembre 1946, à l'âge de 21 ans, elle épouse Fernand Raymond, son voisin. Leur foyer a eu le bonheur d'accueillir cinq enfants. La famille s'est agrandie avec l'arrivée de huit petits-enfants et deux arrière-petits-enfants qui aujourd'hui égayent sa vie.

A côté de leur travail à la campagne, Fernand et Renée s'accordaient quelques loisirs en voyageant avec leur bus camping à travers la Suisse et les pays alentours.

Tous deux passionnés de pétanque, ils ont longtemps fait partie du Club de Fully.

Après le décès de son époux en 2004, Renée se consacre régulièrement à « ses petits vieux » comme elle dit – mais souvent plus jeunes qu'elle – du Foyer Les Collombeyres en leur apportant réconfort et bonne humeur.

Sa jovialité passe même sur les ondes de Rhône FM dans l'émission « Le Placard de Mamy Blue »

Si vous vous rendez du côté de la bibliothèque vous aurez toutes les chances de la croiser. Avidée de lecture et de connaissance, Renée est une personne attachante qui aime partager et échanger.

C'est dans sa grande maison au milieu de la plaine qu'elle passe ses jours entourée de ses enfants et ses nombreux amis.

Mme Madeleine Jacquier



Madeleine est la quatrième enfant mais la première fille d'une fratrie de cinq enfants. Mariée le 13 décembre 1947 à Francis Jacquier elle a habité Leytron, village natal de son époux avant de reprendre sa maison familiale au cœur du bourg où ses proches aiment aller la trouver.

Le village reste le village... Elle est d'ailleurs surnommée par les enfants de la famille « Tata village ».

A l'époque, le réveillon de Noël se passait chez elle après la messe de minuit avec au menu les fameuses saucisses grasses.

Madeleine a soutenu son mari dans sa longue maladie avec dévouement. Ensemble, ils ont élevé leur neveu, Raymond, comme leur propre fils. Le décès en montagne de Raymond a marqué toute la population de Saillon.

Elle a traversé les douloureuses épreuves de la vie avec énormément de courage et de foi.

Référence en matière de confection de gâteaux, de pavés au chocolat, des merveilles et de vin chaud. Madeleine a marqué et marque encore toute sa famille et ses amis par sa gentillesse, sa patience, sa disponibilité et sa grande générosité.

Tenace au travail, elle a également fait preuve d'endurance dans ses loisirs. Elle a fait pratiquement toutes les cabanes alpines de notre région avec ses amies Ghislaine Luisier et Angèle Thurre et a même gravi, dans sa jeunesse, les Muverans.

Par ailleurs, elle détient vraisemblablement le record des descentes et montées à pied du Vers-le-Scex qu'autrefois elle empruntait aux guidons de son vélomoteur DKV.

Mme Marianne Luisier



Fille de Céline et Maurice Raymond-Moulin, Marianne voit le jour à Saillon.

Elle perd dramatiquement sa maman quelques jours après sa naissance et sera élevée par son papa et une de ses tantes. Auparavant, sa maman avait déjà perdu deux garçons quelques jours après leurs naissances.

Après son école primaire, elle fréquente l'école ménagère de Monthey chez les « Bonnes Sœurs ».

Le 30 novembre 1951, elle épouse Joseph Luisier, agriculteur à Leytron. De cette union sont nés trois enfants. Sa descendance compte trois petits-enfants.

Parti en exil cinq ans dans le village de son mari, le couple revient à Saillon et construit une maison dans le quartier des Moulins, entre la Grand Garde et l'Ardévaz.

Les grandes mutations des années 50 et 60 vont orienter différemment leur exploitation agricole, passant du bétail aux cultures maraîchères de pleine terre pour se spécialiser dans la viticulture.

En 1990 Marianne a la douleur de perdre son mari. De caractère ferme, elle surmonte avec courage cette difficile épreuve. Elle est également souriante, accueillante et encore coquette. Son temps, elle le partage entre sa famille et ses amis.



*De gauche à droite :
Renée Raymond,
Mathilde Roduit,
Alba Mesot, Présidente
Marianne Luisier
Madeleine Jacquier
Raymond Roduit*

A 90 ans, elle ose dévoiler ses petits secrets :

- Si la santé le permet, elle inalte l'été dans son chalet d'Ovronnaz avec jogging jusqu'au tea-room pour déguster « des tisanes » avec ses amies,
- Lotos avec ses fidèles copines pour ne pas perdre « la carte ».
- Virées, certains samedis en famille, dans les ruelles de Sion pour rester Zen
- Après-midi en compagnie des aînés dans la joie et la bonne humeur grâce aux animations d'ABS.
- De temps en temps un petit verre de dôle à dîner en compagnie de ... Souris, le chat et ses gentils voisins du quartier des Chiles où elle vit.

D'un caractère jovial voire quelque peu taquin parfois, Raymond est une figure du quartier des Bourneaux où il réside depuis 1971. Ce lieu enchanteur est devenu pour les époux Roduit leur lieu de repos après une vie de dur labeur.

Raymond a débuté sa vie professionnelle à la carrière de marbre de Saillon, puis il l'a poursuivie à Martigny à la tannerie Roduit. Par la suite il a oeuvré sur les chantiers.

Il était présent lors de la création du parc avicole d'Optigal sur la route de Fully avec la lourde responsabilité ou plutôt tâche de s'occuper et soigner 25'000 poules. Tout cela avec la bénédiction et la coopération de son épouse Marianne qui a été même d'accord de loger à proximité. Cette activité l'a amené à une retraite bien méritée.

On l'a également connu à la réception des escargots. Son fils se rappelle très bien que tous les enfants et parents attendaient avec impatience la pluie pour se « faire » quelques sous en partant à la cueillette des escargots.

C'est du côté d'Ovronnaz que Raymond, toujours accompagné de sa fidèle épouse, aime à se reposer et se ressourcer. Pour ce faire il possède un magnifique mobil home tout proche de la Salentze ; il faut bien garder un lien avec Saillon...

A en croire son épouse et ses enfants, Raymond est un homme et un papa exemplaire toujours présent dans les bons et dans les mauvais moments. Les personnes qui le côtoient le confirment, on a toujours beaucoup de plaisir à rencontrer Raymond et à échanger quelques mots avec lui.

Au nom de toute la population nous souhaitons à la classe 1925, en cette année de jubilé, un JOYEUX ANNIVERSAIRE !



M. Raymond Roduit

Arrivé le 4 décembre 1925 – cadeau de Noël avant l'heure – dans le foyer de Jean et Francisca Roduit, Raymond est un très gentil garçon. Le 1er août 1953 il unit sa destinée à Marianne Disner de Chamoson. Deux enfants sont venus égayer leur foyer. Et aujourd'hui quatre petits enfants viennent animer la maison.

Alfred Rehfoos, la douceur estivale à Saillon (1900-1912)



Saillon, plaine et montagnes /
Collection de la Banque
Cantonale du Valais

Quelque 25 ans après Gustave Courbet, un peintre d'origine genevoise, Alfred Rehfoos, choisit de passer ses vacances d'été dans un nid douillet au coeur du village de Saillon. Il restera fidèle au bourg médiéval et y reviendra chaque année de 1900 jusqu'à sa mort, en 1912. L'artiste de la Cité de Calvin sera attaché et marqué à jamais par Saillon, car même aujourd'hui, dans les articles de presse, les ventes aux enchères et les expositions, le nom de Rehfoos et Saillon y sont étroitement associés, témoin cette notice parue dans le dernier catalogue 2015 de la maison de vente aux enchères Dobiaschofsky de Berne :

3197
REHFOOS, ALFRED
Genève 1860 - 1912 Saillon

Sandstrand mit Fischernetzen.

Öl auf Leinwand, auf Holz,
sig. u. dat. (18)94 u.r.,
35x46 cm

Notre intention n'est pas du tout de casser le mythe : Alfred Rehfoos n'est pas mort à Saillon, mais à Genève après une courte maladie...Chuuuutttt ! Bon, pour faire court, nous allons écrire « peut-être mort à Saillon » et enterré à Genève !

Cet automne, une exposition organisée par la Commune de Saillon se tiendra du 23 octobre 2015 au 8 décembre 2015 à la Salle Stella Helvetica et retracera le parcours de cet artiste talentueux. Les oeuvres sélectionnées auront toutes un point commun : elles auront été réalisées par Alfred Rehfoos sur les terres du village au pied de la Grand-Garde. Elles feront découvrir aux visiteurs le Saillon de la Belle Epoque, cette période du début des progrès sociaux, économiques, technologiques et politiques qui ont précédé la 1ère Guerre Mondiale de 1914.



Eugène Roduit sortant de sa
cave / Collection particulière

La population de ces années était très optimiste et insouciante quant à l'avenir. Mais le Saillon de 1900 ne ressemblait vraiment pas aux grandes capitales européennes où l'on y trouvait des cafés, des cabarets, des galeries d'art et des salles de concert fréquentés par des bourgeois qui profitaient de ces progrès.

Alfred Rehfoos avait goûté à ce bouleversement lors de ses études artistiques à Paris. Il y avait notamment peint le Moulin de la Galette, très fréquenté par les peintres de Montmartre, qui connaîtra son heure de gloire avec les toiles de Renoir. Rehfoos y a peut-être posé son chevalet vis-à-vis de Van Gogh sur la célèbre butte parisienne.

Mais comme le célèbre peintre hollandais qui se tourna vers la Provence, Alfred Rehfoos recherchait tout autre chose que cette hystérie bruyante. Il voulait découvrir la nature profonde, peindre l'origine, loin de la frénésie des villes. La quête qui a animé Alfred Rehfoos depuis son enfance à Genève, l'a emmené du bord du Lac Léman jusqu'à la Ville Lumière, en passant par la Bourgogne, puis à Savièse, ... pour terminer sa course à Saillon. Cet assoiffé de nature n'a cessé de rechercher les espaces purs et vierges pour tenter d'y croquer la vie primitive et authentique.

Imaginez une Ford T, sortie d'un film des Frères Lumière, avec Alfred Rehfoos au volant, puis gravissant avec peine la montée du Vers-le-Scex, un « pouet-pouet » en



passant la voûte d'entrée du bourg et se parquant au milieu du village sous les regards admiratifs de la population. Événement unique, car pour la première fois de leur vie, les Saillonais découvraient une automobile.

Pas besoin de porter sa valise et surtout la grande malle contenant les toiles, le chevalet, les pincesaux et les couleurs à l'huile, car tous les êtres présents veulent rendre service à l'illustre hôte de Saillon. Ils l'amènent en deux temps et trois mouvements au 1er étage de la maison du Président de Saillon, Eugène Raymond. Ce dernier lui loue pour tout l'été un coquet appartement au centre du village (aujourd'hui demeure de la Famille Bernard Luisier). Et la voiture restera parquée dans la grange d'Eugène Roduit (le grand-père de Dominique), son futur ami et voisin. Là où peindra Alfred Rehffous, routes, sentiers et modernité n'auront pas été encore tracés. Désormais le mulet remplacera la Ford T. On les verra partir tous deux de bon matin du côté des Moilles, ou vers la Sarvaz, puis dans les marais ensablés de la plaine du Rhône et même jusqu'à Isérables.

Il aurait pu rechercher la gloire comme Ferdinand Hodler, avec qui il a partagé son atelier de Genève, mais il a préféré la tranquillité, mais surtout la liberté.

Peu importe de vendre des tableaux dans de grandes galeries. La célébrité ne l'intéresse pas. Il veut juste vivre sa passion.

Du côté de Saillon, cela faisait une vingtaine d'années que l'on n'avait pas vu de personnalité importante fouler les pavés du village (hé oui, ils étaient déjà bien implantés dans le vieux bourg !). Barman, Farinet et Courbet hantaient encore les esprits. On leur prêtait la bravoure, le courage et l'audace. Mais ce 4ème mousquetaire ne luttait pas dans la même catégorie. Il préférait se fondre dans la discrétion. La patience, la capacité d'analyser les détails, la mémoire, un grand cœur et un œil infaillible sont ses principales armes en peinture.

EXPOSITION

Alfred Rehffous : Douceur estivale à Saillon
(1900-1912)

du 23 octobre 2015 au 8 décembre 2015

Salle Stella Helvetica

On a dit de lui qu'il avait une sensibilité toujours vibrante et un cœur de poète d'une tendresse infinie.

Cet automne, les œuvres qui seront exposées à Saillon seront toutes imprégnées de ces qualités et de ces sentiments. Elles proviennent de grandes Institutions, de Musées suisses et de collections particulières.

Comment reconnaître le style d'Alfred Rehffous ?

Un coup de crayon de génie qui récupère l'essence du sujet. La nature est souvent le principal personnage. (montagnes, collines, vergers, prairies, rivières, lacs...)
Les êtres humains (très souvent absents) se fondent dans le paysage.

Le ton bleu-vert unique est développé pratiquement dans tous ses tableaux. Ferdinand Hodler s'en est servi sans modération !

Pratiquement tous les tableaux peints à Saillon ont été localisés et retrouvés. Ils seront accrochés aux cimaises de la Salle Stella Helvetica, sauf deux. Le premier appartient à la Collection de la Confédération Suisse et orne les murs de l'Ambassade Helvétique de Santiago du Chili. Comme a dit M. Hubert Barde, petit-neveu de l'artiste et auteur d'une magnifique monographie d'Alfred Rehffous : Monsieur l'Ambassadeur a bon goût !

L'autre toile absente représente l'intérieur de son appartement de Saillon. On peut retrouver une représentation en noir-blanc dans un livre paru en 1913 (un nouveau lien avec Saillon). On y découvre un antique corridor avec de grandes dalles de pierres. Une dame en vieux-costume gravit les escaliers avec une channe valaisanne. Par la fenêtre, on devine le porche de l'ancien Café de l'Union de Saillon. Ce tableau a même été étudié pour sa construction dans une publication éditée à New York. Il y côtoie des toiles de Rembrandt, Renoir, Van Gogh et Picasso.

Puisque ce dernier tableau, appelé « Intérieur Valaisan de Saillon » est toujours porté disparu et surtout pour fêter le retour de Rehffous à Saillon, Cédric Barberis s'en est inspiré et a réalisé dans son atelier une superbe eau-forte, en guise d'hommage au peintre genevois disparu il y a plus de 100 ans. Cette gravure sera tirée à 20 exemplaires signés et numérotés par l'artiste. Avis aux amateurs d'art : Réservez l'une d'elles auprès du Secrétariat Communal de Saillon !

Belle douceur estivale !

Claudy Raymond

8e Fêtes médiévales



Des senteurs orientales envahiront Saillon en septembre !

La 8e édition des Fêtes médiévales de Saillon, qui aura lieu du 9 au 13 septembre 2015, fera la part belle aux senteurs et animations venues d'Orient. « D'Orient et d'Occident » sera en effet le thème principal.

Les billets sont d'ores et déjà en vente avec un rabais de 20%. Profitez-en vite !



La thématique de l'Orient sera illustrée par le voyage d'Amédée VI de Savoie, dit le « comte Vert ». Ce dernier a entrepris un long voyage en 1366 pour porter secours à son cousin Jean, empereur de Constantinople. Avec lui, la fleur de la chevalerie romande, dont un certain Thomas de Saillon.

Comme en 2011, l'aspect culinaire sera particulièrement soigné. Les cuisiniers des Fêtes médiévales s'inspireront des plus succulentes recettes orientales afin de faire découvrir de nouvelles saveurs aux visiteurs. Le bourg médiéval fleurera donc bon les épices en septembre 2015 !

500 artistes venus de toute l'Europe

Cinq cents artistes venus de toute l'Europe sont attendus lors de ces fêtes, parmi les plus populaires du genre en Suisse. Chevalerie, théâtre, fauconnerie, animations de rue et même... danseuses du ventre: il y en aura pour tous les goûts! La billetterie est déjà ouverte avec, à la clé, un rabais de 20% sur l'ensemble des billets. Les précieux sésames peuvent être commandés sur www.medievaux.org ou à l'Office du tourisme. Afin de garantir des prix attractifs pour les familles, l'entrée générale du samedi et du dimanche est gratuite pour les moins de 16 ans.

Pour patienter jusqu'en septembre, une galère médiévale s'est échouée à fin avril dernier sur la place des Tilleuls, au pied de la Tour Bayart. Cette œuvre monumentale servira de décor au spectacle principal. De plus, dès la nuit tombée, le donjon Bayart se pare d'une lumière verte, rappelant ainsi le comte Vert.

Bénévoles recherchés

Pour celles et ceux qui veulent vivre les Médiévales de l'intérieur, le comité d'organisation recherche encore des bénévoles, notamment pour la mise en place des nombreuses décorations et pour l'accueil aux caisses.

N'hésitez pas à vous annoncer au moyen du formulaire à disposition sur le site internet (menu « Pratique »).



Les Fêtes médiévales ont été lancées en 1987. Elles se déroulent tous les quatre ans. Le succès populaire de cette grand-messe du médiéval n'est plus à démontrer.

En 2011, la barre des 20'000 visiteurs a été dépassée. Vous aussi, venez festoyer avec nous du 9 au 13 septembre !

Informations : [Tél : 027 602 11 88 \(lu-sa 9h-12h\)](tel:0276021188) / info@medievaux.org
Billetterie : www.medievaux.org

Billet de la direction

**40 ans de l'école
2 et 3 mai 2016**



Regard dans le rétroviseur 2014-2015

A l'instant même où vous ouvrez les pages de votre journal communal, le centre scolaire lui referme les siennes, laissant le flot des élèves, rassasiés par d'incessants apprentissages, aspirer à des vacances bien méritées.

Une année en chasse une autre, c'est l'ordre établi ! La scolarité 2015-2016 se profile déjà, chargée de son cortège de nouveautés. Avant son avènement, il serait judicieux de dresser le bilan de l'année fraîchement écoulée.

Si le Tour d'Horizon regorge d'informations sur la bonne marche communale, le centre scolaire, lui aussi, fourmille d'activités diverses et enrichissantes que d'aucuns jugeront outrepassant la mission scolaire.

C'est bien là la noble vocation de l'école d'aujourd'hui, en perpétuelle mutation, qui tente de répondre aux multiples sollicitations d'une société dans laquelle l'innovation technologique côtoie les vieux manuels, les plaisirs immédiats s'opposent à d'acérés apprentissages.

Cette modeste rétrospective que je sou mets à votre lecture, tentera de dessiner le profil complexe et varié de notre établissement; l'occasion également d'évoquer les différentes mesures appliquées en milieu scolaire, de définir leur champ d'action et d'en saluer l'action bénéfique.

Au chapitre des interventions quotidiennes/hebdomadaires..., des remerciements

Aux 234 élèves, essence même de nos 11 classes.

- Nos meilleurs souhaits accompagnent les 30 élèves de 6P qui, après 8 années passées dans nos murs, rejoignent le Cycle d'Orientalion.
- Aux prémices de ce même cursus, bienvenue aux 31 enfants de 1H qui débiteront leur parcours scolaire dès le 20 août 2015.

Aux 142 familles dont je souligne l'étroite collaboration, essentielle à la réussite.

Aux 21 membres du personnel enseignant, à qui va toute ma gratitude, notamment :

- Aux 11 titulaires, en charge de la responsabilité administrative de la classe
- Aux 5 duos pédagogiques, dont je salue la fructueuse et bénéfique collaboration
- A la maîtresse d'API (Appui Pédagogique Intégré) qui met ses compétences au service des élèves en difficultés, de manière ponctuelle et dans le cadre d'un groupe à effectif restreint,

- Aux 2 enseignantes spécialisées CPS (Centre Pédagogique Spécialisé) qui répondent aux besoins fondamentaux des enfants en situation de handicap,
- Aux 2 maîtresses spécialisées AC&M, dont je loue la créativité. A ce titre, notre reconnaissance va à Mme Aline Chevalley qui, après s'être pleinement impliquée dans notre centre, quitte son mandat sur Saillon pour concentrer ses activités sur un seul site.
- A l'enseignante GNT (Généraliste Non Titulaire) qui autorise par son intervention, la mise sur pied de cours de langue L2 (allemand) ou L3(anglais) à effectif réduit.
- A l'enseignante de soutien dont la délicate mission consiste à l'acquisition des rudiments de la langue française par les élèves allophones. Nous accueillons à ce titre des enfants d'horizons divers : Guatemala, Qatar pour n'en citer que les plus exotiques.
- A la logopédiste, thérapeute qui assume la prévention et le traitement des troubles de la communication.
- A notre bibliothécaire Marie-Jo, qui œuvre à la promotion de la lecture en accueillant une classe chaque semaine dans l'ancre des manuscrits.
- Aux gardes-bains et à notre maître-nageuse Mireille pour l'encadrement sportif des plus jeunes durant les cours de natation.
- A notre concierge Christophe et à ses collaboratrices qui veillent au bien-être logistique de tout le centre...

Au chapitre des interventions mensuelles/semestrielles..., des remerciements

A l'Administration communale par la Commission scolaire pour la mise à disposition d'infrastructures spacieuses et fonctionnelles, d'un soutien logistique et informatique,

A l'AVIFA (Amour, Vie, Famille) et la SIPE (Sexualité, Information, Prévention, Education) en charge de l'éducation du même nom en 4P et 6P

A la PIDR (la Police Intercommunale des Deux Rives) au service de l'éducation routière et des patrouilleurs scolaires

A l'hygiéniste dentaire,

Au CMS de Saxon par ses infirmières pour les contrôles de santé et vaccinations,

Au dentiste et médecin scolaires

Au groupe PAM (Prévention des Accidents par Morsure de chiens)

Au DFS (Département de la Formation et Sécurité) par M. Métrailler, inspecteur scolaire, régulièrement en mission pédagogique dans notre centre, à qui nous souhaitons une retraite active.

L'OES (Office de l'Enseignement Spécialisé), l'OEI (Office Educatif Itinérant), le CPS, (Centre Pédagogique Spécialisé de Martigny) et le CDTEA (Centre pour le Développement et la Thérapie de l'Enfant et de l'Adolescent) pour leur mission de prévention et de gestion des enfants à besoins particuliers...

Et à toutes les personnes qui, souvent dans la discrétion et la bienséance, mettent en lumière le bon fonctionnement de l'institution...

Dans cette énumération non exhaustive, je tairai volontairement les multiples actions extra-muros de nos écoliers.

Regard vers l'avenir

La scolarité 2015-2016, en un tour d'horizon

La Loi sur l'Enseignement Primaire (LEP), adoptée par le Conseil d'Etat en février 2015 et le Concordat HarmoS (Harmonisation scolaire suisse) déploieront officiellement leurs effets au 1er août 2015.

En application de cette nouvelle législation et conformément au changement d'appellation des degrés, le parcours scolaire des enfants sera partagé en trois cycles:

- Cycle 1 : 1H à 4H
(anciennement 1ère enfantine à 2ème primaire)
- Cycle 2 : 5H à 8H
(anciennement 3ème primaire à 6ème primaire)
- Cycle 3 ou secondaire I : 9CO à 11CO
(anciennement 1ère à 3ème CO)

> Billet de la direction

Sur la base des consignes du DFS (Département de la Formation et de la Sécurité), les termes « école enfantine » et « maîtresse enfantine » seront remplacés par « 1er cycle » (1 H et 2H) et respectivement « enseignante du cycle 1 ».

Dans un avenir proche, lorsque ces nouvelles dénominations seront coutumières, les termes de 1ère, 2ème, 3ème... reviendront sur nos lèvres.

La grille horaire et le temps d'enseignement ayant été définis en phases de 45 minutes, les élèves de 1H à 8H seront scolarisés selon le nombre de périodes hebdomadaires suivant :

- 12 périodes en 1H
- 24 périodes en 2H
- 28 périodes en 3H et 4H
- 32 périodes de 5H à 8H (temps complet)

Classes du Cycle 1 : 1H-2H

L'école enfantine entrera dans le cursus scolaire obligatoire à la rentrée 2015-2016. Les parents de ces degrés n'auront plus à inscrire leur enfant comme par le passé.

- La date de l'âge d'entrée sera harmonisée sur l'ensemble du territoire suisse (4 ans révolus au 31 juillet), avec l'échelonnement suivant pour le Valais romand :

- | | |
|----------------------------|-------------------------|
| • Année scolaire 2015-2016 | 01.10.2010 – 31.08.2011 |
| • Année scolaire 2016-2017 | 01.09.2011 – 31.07.2012 |
| • Année scolaire 2017-2018 | 01.08.2012 – 31.07.2013 |

En 1H et 2H, les enfants fréquenteront donc le centre scolaire à raison de

- 12 périodes hebdomadaires sur 4 matinées (lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 09h00 à 11h35). Le jeudi sera jour de pause pour les 1ères,
- 24 périodes hebdomadaires réparties sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 16h05). Le mercredi complet officiera comme relâche pour les 2èmes.

Pour la première fois, les élèves du cycle 1 goûteront aux joies de la récréation, dans le patio en début de scolarité puis au contact des plus grands dès l'automne, côté cour.

Pour la scolarité 2015-2016, les 56 élèves de 1H/2H seront répartis en 3 entités parallèles.

- Classe 1H-2HA, en duo pédagogique, Mme Céline Darbellay (titulaire) & Mme Anne Roduit
- Classe 1H-2HB, en duo pédagogique, Mme Céline Grobéty Délez (titulaire) & Mme Janie Luisier
- Classe 1H-2HC, Mlle Carole Barby

Classes du Cycle 1 : 3H-4H

Pour ces deux degrés, la formule de l'enseignement alterné, ancrée dans la tradition, sera maintenue les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les enfants concernés fréquenteront le centre scolaire à raison de 28 périodes hebdomadaires.

- Groupe A, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h15 à 15h15
- Groupe B, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 16h05

Avec l'uniformité des horaires, le mercredi matin s'achèvera dorénavant à 11h35 pour tous les degrés.

La constitution des groupes ayant été prioritairement basée sur le regroupement familial et la parité des effectifs, les 61 élèves de 3H/4H seront répartis en 3 entités comme suit :

- Classe 3H, en duo pédagogique, Mme Sabine Perraudin (titulaire) & Mme Doris Buchard
- Classe 4HA, Mme Marie-Christine Cheseaux
- Classe 4HB, en duo pédagogique, Mme Inès Produit (titulaire) & Mme Sandra Lopes, nouvelle enseignante, de Saillon, à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue et plein succès dans sa nouvelle mission.

Toutes les classes du Cycle 1 occuperont les salles de l'ancien bâtiment. A ce titre, le centre scolaire de Saillon, fort de son dynamisme et de surtout de ses effectifs, s'est vu attribuer une classe supplémentaire par le DFS pour la prochaine scolarité. Déjà à l'étroit dans ses murs, notre bâtiment verra un nouveau pavillon prendre possession de la cour intérieure.

Cycle 2 : 5H-6H-7H-8H

Dans la pratique, cette nouvelle ordonnance n'aura que peu d'incidences sur le quotidien des élèves de 5H à 8H, ces derniers étant scolarisés à temps complet, soit 32 périodes, sur 9 demi-journées, en lieu et place des 33 actuelles.

L'horaire se déclinera pour la matinée, de 08h15 à 11h35 et pour l'après-midi, de 13h30 à 16h05.

Les 118 élèves du Cycle 2 seront répartis en 6 classes, comme suit :

- Classe 5H, Mme Mallory Moret
- Classe 5H-6H, en duo pédagogique, Mme Corine Délétroz (titulaire) & Mme Christiane Monziona
- Classe 6H, Mlle Heidi Cox, à qui nous adressons nos félicitations pour l'obtention du certificat de praticienne formatrice
- Classe 7H, Mme Rose-Marie Siervo
- Classe 7H-8H, en duo pédagogique, M. Pierre-André Roduit (titulaire) & Mlle Florence Lovey, nouvelle enseignante, d'Orsières, à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue



La nouvelle grille horaire hebdomadaire

En préambule, je dressais l'inventaire des différentes actions menées à l'intérieur du bâtiment. A la lecture de ces dernières, certains se seront demandés s'il restait encore du temps à disposition des apprentissages dits essentiels ?

En réponse à de légitimes interrogations, je soumetts à votre obligeance et à titre d'exemple, la grille hebdomadaire des 7H et 8H (32 périodes) qui se dessine comme suit :

- Langues : français (9 périodes), allemand (2 périodes), anglais (2 périodes),
- Mathématiques : 6 périodes,
- Histoire/Citoyenneté/Géographie/Sciences : 4 périodes,
- AC&M et Arts visuels : 3.5 périodes et musique : 1 période
- Ethique et cultures religieuses : 1.5 période
- Education physique : 3 périodes

Nouvelle grille, à expérimenter dès la reprise, mais d'ici là, il est encore temps de savourer les 240... périodes de vacances estivales.

Bel été !

Pierre-André Roduit

et plein succès dans sa nouvelle mission

- Classe 8H, M. Claudy Raymond

Toutes les classes du cycle 2 occuperont les locaux sis dans les deux nouvelles ailes.

Au chapitre des innovations, une étude dirigée sera mise sur pied les lundi, mardi et jeudi de 16h05 à 16h50. Cette mesure ne s'appliquera qu'aux élèves du Cycle 2 (5H à 8H) sur recommandation du titulaire et sous la conduite de la direction. Pour une meilleure efficacité, l'étude sera limitée dans le temps, renouvelable et soumise à un partenariat école-famille.

Astronomes en herbe...

Le 20 mars 2015, un événement extraordinaire a eu lieu sur le temps scolaire : une éclipse solaire.

Ce phénomène rarissime a capté l'attention non seulement des enfants mais également des parents et des enseignants.

Nos élèves ne voulaient en aucun cas passer à côté de la partie de cache-cache entre les deux astres les plus mystérieux de notre ciel, tandis que des discussions animées autour de la sécurité de nos rétines occupaient l'espace de la salle des maîtres.

Un compromis a dû être trouvé pour satisfaire les plus curieux et les plus angoissés. C'est ainsi que, munis de paires de lunettes adéquates, nos chères têtes blondes ont pu admirer, sur un laps de temps très court, le passage de la lune devant le soleil.

Bal magique, merveilleux, dans le plus grand silence et la plus grande discrétion.

Vivement la prochaine éclipse totale de soleil qui aura lieu le 12 août 2026. Le rendez-vous est pris !

Inès Produit



« Sur les traces du Trésor de Saillon »



Voilà le titre d'une lecture peu commune découverte par les enfants de 1P-2P.

Maëlys et son camarade partent en camp à la montagne avec leurs camarades de classe et leur maîtresse.

Premier arrêt de leur aventure : le musée de la fausse monnaie ... où un vol vient d'être commis.

Une nouvelle enquête commence.

Au fil des pages, les enfants apprennent à différencier les éléments imaginaires des éléments réels : le musée de la fausse monnaie, la désalpe, les combats de reines, le sentier des Adonis, le lac Léman et surtout la découverte d'un personnage peu connu : FARINET.

La lecture du livre terminée et surtout l'enquête résolue, quoi de mieux que de vivre la balade du sentier des vitraux pour faire vivre les grands moments de la vie de Farinet.

Chacun y a été de sa plume pour commenter à sa façon les vitraux découverts.

Bonne lecture

Maîtresse Doris et ses élèves



1. Farinet invite les gens. *Eric*
2. Farinet est petit. *Enora*
3. Farinet rencontre une fille. *Maëlle*
4. Farinet fait de l'argent. *Romane*
5. Farinet réfléchit pourquoi on veut le mettre en prison. *Mahé*
6. Farinet va se faire emmener par le juge. *Daniel*
7. Farinet appelle au secours pour qu'on le délivre de la prison. *Alison*
8. Farinet s'est échappé de la prison et il est libre. *Jake*
9. Farinet parle avec ses amis. *Nora*
10. Farinet partage les sous. *Raphaël*
11. Farinet aime boire du vin. *Tomas*
12. Les dames écoutent sa vie. *Florentin*
13. Farinet veut donner les pièces aux autres. *Açelya*
14. La police arrête Farinet. *Noé*
15. Le policier lui demande la vérité. *Pauline*
16. Farinet dit adieu à sa femme et ses amis. *Malaurie*
17. Farinet est recherché par les policiers. *Fernando*
18. Farinet est mort. *Ariana*
19. Farinet porte dans sa main la rose jaune. *Morgan*



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19

G comme gaufre !

Durant le mois de mai, les élèves de 2ème enfantines ont réalisé une recette dans le cadre des objectifs du Plan d'études romand.

A travers cette activité, les enfants ont travaillé le texte d'une recette, ils ont découvert les différents ingrédients et ustensiles.

Enfin ils ont dégusté ces délicieuses gaufres à travers leurs 5 sens.

Ils vous invitent à tester chez vous cette recette !



Recette des gaufres

Ingrédients :

- 250 g de margarine ou beurre mou
- 250 g de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 5 œufs
- 500 g de farine
- 1 sachet poudre à lever
- 5 dl de lait

Marche à suivre :

1. Dans un grand plat, mélanger le sucre, le sucre vanillé et les œufs. Bien battre au fouet électrique.
2. Ajouter le beurre mou et mélanger.
3. Ajouter la farine et la poudre à lever, puis le lait et mélanger pour obtenir une pâte lisse.
4. Mettre une cuillère à soupe de pâte au milieu du gaufrier et faire cuire environ 3 minutes !
5. Laisser refroidir sur une grille.

C'est prêt ! Bon appétit !

Les maîtresses enfantines

La « fontaine » de l'école



Ces jours derniers, des cris de joie et d'amusement ont résonné à plusieurs reprises dans la cour de l'école. Quelle pouvait bien être la raison de ces cris ? Eh bien, tout simplement la découverte d'un nouvel objet dans la cour de récréation.

Intrigués, les élèves ont émis toutes sortes d'hypothèses sur cet objet. Voici un petit florilège de leurs réponses:

- C'est un robinet !
- C'est pour la fête des mamans !
- Comme il est près des rosiers, c'est certainement pour arroser les rosiers !
- C'est pour fêter les 40 ans du centre scolaire !
- C'est pour la fête de l'Ascension de Jésus !
- C'est pour que les gens arrêtent de boire des bières !
- C'est pour boire durant la récréation !

Suite à ce sondage, chaque classe a découvert la « fontaine » de l'école et se l'est appropriée par des activités ludiques faisant appel à quelques-uns de nos cinq sens.

Vous êtes invités à expérimenter la démarche proposée aux enfants. Vous serez surpris de redécouvrir cet élément si banal et pourtant si précieux!



- **Toucher** l'eau les yeux bandés et s'exprimer sur les sensations ressenties...
- **Écouter** l'eau tomber sur différents supports et se remémorer des moments vécus sous la pluie...
- **Regarder** l'eau bouger quand on souffle dessus avec une paille et penser aux vagues...
- **Déguster** l'eau fraîche et prendre conscience de l'importance de l'eau pour notre corps...

L'activité s'est terminée par une petite fantaisie permise seulement ce jour-là :

se mouiller les mains à la borne et gicler les autres !

Sensation agréable pour les uns, déstabilisante pour d'autres malgré la chaleur estivale de ce jour.

Offert par la Commune, ce point d'eau situé vers l'entrée, près des rosiers, permettra à nos élèves, petits et grands, d'étancher leur soif sans faire d'incessants va-et-vient entre la cour et les toilettes.

Merci à la Commission scolaire, à notre concierge Christophe Luisier qui a installé la fontaine et à Doris Buchard qui a conçu la démarche de découverte.

Marie-Christine Cheseaux et Carole Barby

BDL - Rencontre africaine



La Bataille des Livres est une association pour la promotion de la lecture, présente dans 6 pays francophones, dont notamment la Suisse.

Elle s'adresse à des élèves de 8 à 12 ans, avec comme objectif :

- de stimuler et développer le plaisir de lire auprès des enfants
- d'offrir une ouverture sur le monde par la lecture.
- de rapprocher les lecteurs des auteurs par des ateliers d'écriture.

Dans le cadre de cette BDL, les élèves de 6ème ont accueilli dans leur classe, le mardi 10 mars, Kidi Bebey, auteure pour la jeunesse, femme de lettres française née à Paris, de parents camerounais.

A partir de charades, de rébus, d'une courte biographie, le dialogue entre les lecteurs et

l'auteure s'est établi de manière spontanée et naturelle. Les échanges fructueux ont entraîné le jeune public dans l'imaginaire des Sai-Sai, héros de romans d'aventures.

Un atelier d'écriture sur l'Afrique et les animaux a permis à nos têtes blondes de s'essayer à la création et de laisser parler leur imagination.

Du rêve et de l'exotisme au menu...

*Lucie, Bhaskar, Noé et leurs camarades,
journalistes d'un jour*

La Bataille des livres en Suisse

- 275 classes réparties sur les 7 cantons romands
- 8'300 livres en circulation
- 72'391 livres lus
- 16 auteurs et illustrateurs rencontrant 210 classes

Agenda communal 2015

Juillet

04 Visite des carrières de marbre de Saillon

L'Office du tourisme et l'Association des Amis du marbre ont le plaisir de vous offrir gracieusement cette découverte sur les lieux d'exploitation. Départ à 8h30 à la Place de Parc du Pont de Cleusettaz.

05 Matinée cantonale des mycologues à Saillon

31 Fête Nationale

Dès 18h00

Possibilité de se restaurer à la Buvette du FC Saillon.

Dès 21h00

Possibilité de tirer des feux d'artifices privés.

Une place sera sécurisée pour l'occasion.

Dès 22h00

Pour profiter au maximum des feux,

l'emplacement idéal est le terrain de foot.

Animation musicale et restauration durant toute la soirée !

31 Animation médiévale d'été

Danse, fauconnerie, scènes théâtrales et jonglerie accompagnés de musique médiévale, 18h30 à la Place des Remparts.

Août

08-09 Spectacle itinérant sur la route des vignes

Passage à la Vigne à Farinet.

Ouverture des portes à 10h00.

Embarquement à 10h10 à la Gare de Riddes.

Retour à 17h10 à la Gare de Riddes.

14 Animation médiévale d'été

Danse, fauconnerie, scènes théâtrales et jonglerie accompagnés de musique médiévale 18h30 à la Place des Remparts.

Septembre

09-13 VIIIèmes Fêtes Médiévales

Cette manifestation, qui a lieu tous les quatre ans, attire près de 25'000 spectateurs.

Elle se distingue notamment par la qualité des troupes engagées et par son sublime cortège réunissant plus de 1'000 figurants en costumes d'époque !

19 Visite des carrières de marbre de Saillon

L'Office du tourisme et l'Association des Amis du marbre ont le plaisir de vous offrir gracieusement cette découverte sur les lieux d'exploitation.

Départ à 8h30 à la Place de Parc du Pont de Cleusettaz.

Octobre

23 octobre au 08 décembre Exposition Rehous à la Stella Helvetica

Novembre

07 Visite des carrières de marbre de Saillon

L'Office du tourisme et l'Association des Amis du marbre ont le plaisir de vous offrir gracieusement cette découverte sur les lieux d'exploitation.

21 Course de la Sainte-Catherine

Course à pied dans les environs de Saillon.

22 Fête patronale

28 Marché de Noël 2015

Décembre

05 Venue de Saint-Nicolas

Distribution de sachets de friandises aux enfants par Saint-Nicolas et Père Fouettard.

07-08 Saillon en lumière dans le cadre de la Nuit Valisanne des images



our d'horizon

MARCHÉ DE SAILLON

Sur la Place Farinet (au sud de la place de jeu)

Tous les dimanches
de mai à septembre de 10h00 à 13h00

Stands aux produits de qualité
Asperges de Saillon durant la période de récolte

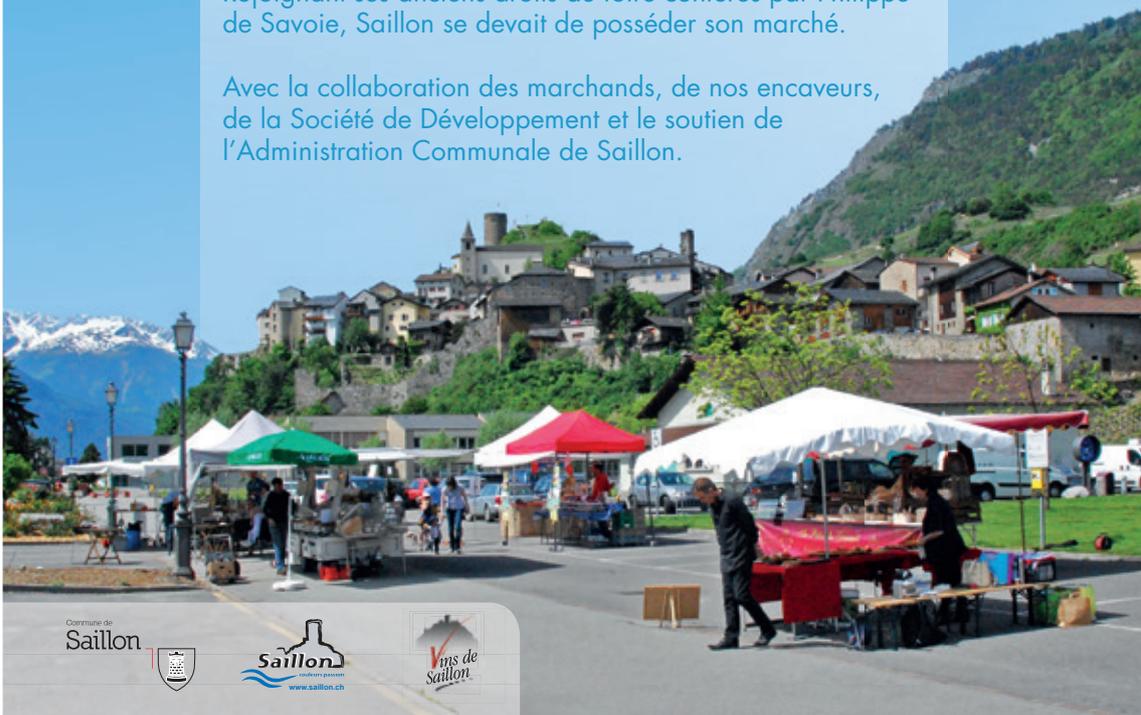
Nouveautés :

- Ambiance conviviale
- Découverte des vins de nos encaveurs
- Mets en accompagnement

Lieu de rencontre idéal, en toute décontraction

Rejoignant ses anciens droits de foire conférés par Philippe de Savoie, Saillon se devait de posséder son marché.

Avec la collaboration des marchands, de nos encaveurs, de la Société de Développement et le soutien de l'Administration Communale de Saillon.



Commune de
Saillon



Saillon
www.saillon.ch

Vins de
Saillon